



Regroupement des  
organismes spécialisés pour  
l'emploi des personnes handicapées

## Communiqué

### **LE ROSEPH RELANCE LE GOUVERNEMENT SUR L'URGENCE D'INVESTIR DANS LE PROGRAMME *CONTRAT D'INTÉGRATION AU TRAVAIL* (CIT) AFIN D'AUGMENTER LA PARTICIPATION DES PERSONNES HANDICAPÉES AU MARCHÉ DU TRAVAIL**

Montréal, 18 avril 2018 – Le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées – ROSEPH – interpelle le gouvernement et plus spécifiquement le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. François Blais, afin que des sommes majeures soient rapidement investies dans la mesure d'accompagnement *Contrat d'intégration au travail* (CIT) visant à faciliter l'embauche et le maintien d'une personne handicapée dans un milieu de travail standard.

Depuis maintenant 5 ans, le ROSEPH est en attente du dépôt par le gouvernement d'une seconde phase à la *Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2008-2013* où des investissements importants doivent être consentis, notamment à la mesure CIT, afin d'augmenter le taux d'emploi des personnes handicapées qui demeure nettement inférieur à celui des personnes sans incapacités.<sup>1</sup> Selon le président du ROSEPH, M. Joseph Giulione, « le sous-financement de la mesure du *Contrat d'intégration au travail* depuis 2013 a entraîné une baisse constante de la clientèle admise dans nos organismes pouvant utiliser cette mesure, passant de 22% à environ 12% ces dernières années. Le recours au CIT, qui permet de rembourser à l'employeur certains frais nécessaires pour l'intégration ou le maintien en emploi des personnes handicapées, facilite l'accès à des emplois valorisants. »

Par ailleurs, la récente couverture médiatique entourant le dossier Walmart a fait état des nombreux obstacles vécus quotidiennement par les personnes handicapées pour trouver un emploi. Plusieurs membres du gouvernement dont le premier ministre du Québec, M. Philippe Couillard, ont d'ailleurs souligné l'importance d'augmenter la participation des personnes handicapées sur le marché du travail. M. Couillard a en effet déclaré dans le cadre de ce dossier « J'ai été très déçu quand j'ai vu cette nouvelle-là, surtout dans une période de pénurie de main-d'œuvre. On a intérêt à ramener tout le monde dans le marché du travail, particulièrement ceux qui en sont plus éloignés, comme ceux qui ont un handicap. »<sup>2</sup>

« Malheureusement cette volonté gouvernementale ne s'est pas traduite par des gestes concrets dans le Budget provincial 2018-2019 » souligne M. Giulione. Le ROSEPH déplore qu'aucune enveloppe budgétaire significative n'a été prévue pour assurer le financement des nombreuses

---

<sup>1</sup> Selon les données de l'Enquête canadienne sur l'incapacité réalisée par Statistique Canada en 2012, le taux d'emploi des personnes avec incapacité se situait à 40 % comparativement à 73% pour les personnes sans incapacité qui était à hauteur de 73%.

<sup>2</sup> Reportage à Radio-Canada

mesures attendues dans le cadre de la deuxième phase de la *Stratégie*, qui se fait d'ailleurs toujours attendre. Parmi ces mesures, le ROSEPH réitère que le gouvernement doit privilégier le rehaussement significatif du financement du programme *Contrat d'intégration au travail* (CIT).

Le ROSEPH regroupe des organismes à but non lucratif, présents dans toutes les régions du Québec, dont la mission première est de favoriser l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées. L'ensemble de ces organismes accompagne plus de 10,000 personnes handicapées par année dans leur démarche d'intégration ou de maintien en emploi. Les services offerts, financés par Emploi-Québec, sont gratuits et soutiennent autant les personnes handicapées en recherche d'emploi que les employeurs qui les embauchent.

-30-

Source : Martine Tremblay  
Tél : (514) 668-8295  
[www.roseph.ca](http://www.roseph.ca)